

OFFRE DE FORMATION

ELUS EN NORMANDIE

Ma collectivité accueille une formation : « Mobilisation des élus sur la Transition Ecologique et Energétique »

Votre collectivité est engagée dans la transition énergétique et écologique et vous souhaitez mobiliser vos élus dans sa mise en œuvre concrète.

L'ADEME, l'Agence de la Transition Ecologique, peut vous accompagner dans votre démarche.

A compter du 1er Décembre 2020, l'ADEME propose **gratuitement à 20 intercommunalités normandes** une formation dédiée aux élus de ces collectivités.

Au sein de votre collectivité, 2h30 de formation dispensées par des formateurs professionnels, pendant lesquelles la collectivité analysera sa situation dans un contexte mondial, national et local en pleine évolution, et identifiera les actions prioritaires à entreprendre dans l'exercice de ses compétences (en période de confinement, cette formation sera ramenée à 1h30 et dispensée en visioconférence).

1 Le contexte

Lors des dix dernières années, des modifications profondes ont touché les intercommunalités. Que ce soit sur leur périmètre géographique ou sur la définition de leurs compétences, ces changements, parfois difficiles et longs à mettre en œuvre ont replacé les communautés de communes et communautés d'agglomération au cœur de la transition écologique. Vos intercommunalités sont les véritables chefs de file de la transition écologique sur vos territoires.

Tour à tour stratèges, maîtres d'ouvrage, aménageuses et animatrices des acteurs de vos territoires, vos intercommunalités sont les acteurs essentiels de la transition écologique.

Aujourd'hui la situation environnementale mondiale et locale est plus que préoccupante et nous comptons sur vous pour accélérer la transition vers une situation plus apaisée. Accélérer la transition c'est innover et surtout généraliser les meilleures expériences déjà mises en œuvre par vos pairs.

Lors de la campagne pour les élections municipales et intercommunales, la transition écologique, la qualité de vie, le lien social ou la solidarité ont été au cœur de vos programmes de candidats. Aujourd'hui pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre de ces programmes, l'ADEME sera, avec ses partenaires, à vos côtés dans l'exercice de votre mandat.

2 Le contexte régional

En Normandie l'ADEME accompagne un certain nombre de vos projets. Qu'ils soient organisationnels, techniques, qu'ils vous touchent directement ou touchent les acteurs économiques de vos territoires, ces projets sont aujourd'hui autant d'expériences à généraliser.

A travers cette offre, l'ADEME propose à 20 intercommunalités, dans un premier temps, d'accueillir une session de formation interne, c'est-à-dire dédiée à vous-mêmes élus de votre collectivité.

Ces sessions de formation appelées « Mobilisation des élus sur la Transition Ecologique » sont réservées aux communautés de communes, communautés urbaines et d'agglomération.

3 Objectifs et contenus des formations

A l'issue d'une session de 2h30 réalisée dans les locaux de votre intercommunalité :

- Vous mesurez et connaissez le contexte et les enjeux de la transition écologique pour votre territoire, ses habitants et acteurs économiques,
- Vous identifierez les actions prioritaires à conduire durant l'exercice de votre mandat.

La formation se déroulera en six séquences :

- Je m'approprie les enjeux de la transition écologique (TE),
- Je débats sur les enjeux du mandat qui s'ouvre à l'échelle de ma collectivité,
- Je m'approprie les étapes pour construire une démarche territoriale,
- J'identifie les projets et actions pertinentes pour mon territoire,
- Je partage la méthodologie et les outils pour construire une démarche territoriale,
- Je partage les prochaines étapes pour consolider l'intégration de la TE dans mon projet de territoire.

4 Choix des modules de formation

Deux modules de formation sont proposés selon la maturité de la collectivité (au choix de la collectivité) :

- **CLIMAT 50** Agir pour (re)dynamiser la transition écologique dans mon territoire : Aux collectivités qui ont déjà mis en place une démarche territoriale de transition écologique (exemple : plan climat, programme de prévention de déchets, plan de mobilité rurale...) mais qui souhaitent aller plus loin ou relancer la démarche avec de nouveaux élus à impliquer et passer à l'action.
- **CLIMAT 51** Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir : Pour des territoires qui n'ont pas encore de projet de transition écologique mais qui veulent l'initier et passer à l'action.

Plus d'informations sur le site <https://formations.ademe.fr> :

- ⇒ CLIMAT 51 : https://formations.ademe.fr/formations_climat_planifier-la-transition-ecologique-dans-mon-territoire--et-agir_s4970.html
- ⇒ CLIMAT 50 : <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?folid=26&stageid=4969&search=CLIMAT50>

5 Modalités de mise en œuvre

La présente offre vise à définir les modalités d'organisation des 20 sessions de formation prévues, et la vôtre en particulier.

Cette offre est ouverte **jusqu'au 30 juin 2021**.

Pour réserver une session sur votre territoire, nous vous demandons de désigner un référent qui assurera le lien avec le formateur et sera la responsable de l'organisation logistique de la formation :

- réservation d'une salle dédiée, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard ;
- suivi des inscriptions d'un minimum de 8 stagiaires par session ;
- conduite d'un entretien préparatoire avec le formateur pour définir les éventuels sujets prioritaires de la collectivité et/ou de son territoire.

Enfin compte tenu de la situation exceptionnelle de crise sanitaire liée à la COVID 19 qui impose de prévoir des conditions d'accueil des formations permettant de respecter les gestes barrières, il est demandé à l'EPCI de tenir compte de ces mesures et de s'adapter à toute évolution pour garantir la sécurité des stagiaires et des formateurs.

A noter : en période de confinement, cette formation sera ramenée à 1h30 et dispensée en visioconférence.

6 Modalités de candidature

Vous voudrez bien, pour candidater, remplir et nous transmettre le document de candidature qui figure ci-dessous.

Les demandes de session doivent nous parvenir au moins 1 mois avant la date souhaitée.

7 Calendrier

L'offre de formation est ouverte **du 1^{er} décembre 2020 au 30 juin 2021.**

8 Pour tout renseignement préalable à votre candidature

Pour toute information, nous vous invitons à contacter :

Karine BOSSER Karine.Bosser@ademe.fr

Ou Thomas JOILLE Thomas.Joille@ademe.fr

Les dossiers sont à déposer sous format électronique à l'adresse suivante:

karine.bosser@ademe.fr, copie Thomas.Joille@ademe.fr

ANNEXE 1

1. Coordonnées du contact du territoire

Nom :

Adresse :

Président(e) :

Contacts en charge du projet :

Coordonnées courriel :

téléphone :

2. Détails sur la formation demandée

1. Formation demandée :

Climat 50

Climat 51

2. Lieu d'organisation de la formation (adresse) :

.....

3. Nombre d'élus prévus en formation :

4. Dates et horaires souhaités pour l'organisation de la formation :

Les dates seront réservées en fonction de l'ordre de réception des demandes. Choix de la date (en mentionnant priorité 1, 2 et 3...) et de l'heure (selon vos possibilités) :

Merci de nous indiquer 3 dates souhaitées :

..... àh.....

..... àh.....

..... àh.....

Cadre A : à remplir par le candidat

ADEME Normandie

Monsieur le Directeur Régional

"Les Galées du Roi"
30 rue Gadeau de Kerville
76100 ROUEN

Je soussigné agissant en tant que de
..... dépose une demande pour organiser et accueillir une session de formation « Mobilisation des élus sur la Transition Ecologique » délivrée et dont les frais pédagogiques sont assurés par l'ADEME.

Je m'engage :

- à désigner un référent technique interlocuteur du formateur ;
- à mettre à disposition de l'ADEME une salle pour accueillir la session de formation ;
- à promouvoir la formation auprès des élus et services de mon intercommunalité.

A moins de 8 inscrits, deux semaines avant la tenue de la formation, je m'engage à annuler la formation.

Enfin compte tenu de la situation exceptionnelle de crise sanitaire liée à la COVID 19 qui impose de prévoir des conditions d'accueil des formations permettant de respecter les gestes barrières. L'EPCI s'engage à tenir compte de ces mesures et à s'adapter à toute évolution pour garantir la sécurité des stagiaires et des formateurs.

Je certifie exacts l'ensemble des renseignements mentionnés dans le dossier de candidature,

Fait le à

(signature et cachet)